

DAAC Limoges : Déraciné(e)s, et vous ?

Ce dispositif est destiné aux **élèves des cycles 3 et 4**. Ce sont en tout une dizaine d'écoles et/ou collèges de l'académie qui pourront en bénéficier. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à renseigner dans Adage avant le 30 septembre 2022.



LE PROJET

Le spectacle "*Déraciné(e)s*", par les thématiques qu'il aborde, permet de mener un travail de sensibilisation et d'expression auprès des élèves et de leurs familles sur la question du racisme et de la différence. Aussi un dispositif en plusieurs étapes a-t-il été construit autour de cette proposition artistique. Maximum de 80 élèves/représentation – 2 représentations possibles / jour.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Partenaires :

Drac de Nouvelle-Aquitaine ; Cie En avant marche

Articulation avec un projet 2d degré :

Oui (cycle 3) sur liaison CM2/6^{ème}

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Philippe Lopes – Comédien, metteur en scène

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

- Un artiste et l'univers d'un auteur

Pratiquer :

- Du théâtre par une initiation à la pratique autour d'extraits du texte

Connaitre :

- Les mécanismes de la création théâtrale et les métiers du théâtre
- S'interroger sur la différence, sur le rapport à l'autre, le rapport parent/enfant.

Étapes prévisionnelles :

- Organisation, concertation avec l'équipe pédagogique, mise à disposition d'un dossier d'accompagnement qui propose une série d'exercices et diverses pistes pédagogiques
- En amont, travail dans les classes de préparation à la venue du spectacle.
- Rencontre d'une heure dans la classe avec l'artiste.
- Découverte du spectacle en temps scolaire.
- Temps d'échange à l'issue du spectacle
- Organisation d'une deuxième représentation pour les familles (optionnel)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Financement d'une partie des frais liés au spectacle (financement DRAC + Rectorat)
- L'heure de pratique théâtrale avec les élèves

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- Financement du coût restant du spectacle : 6 € / élève
- Frais de déplacements de l'équipe artistique au-delà de 50 km de St-Vaury (23) à hauteur de 0,63 €/km
- Frais d'hébergement si plusieurs jours in situ au-delà de 70 km de Saint-Vaury (23) x 2 personnes

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Dossier complémentaire consultable et téléchargeable ici : <https://www.dropbox.com/s/ekvo9bxioiipqlq/22%20d%C3%A9racin%C3%A9es%20et%20vous.pdf?dl=0>

Pour en savoir plus : <https://enavantmarche.fr/>
Contact : enavantmarche23@gmail.com / 06 74 34 73